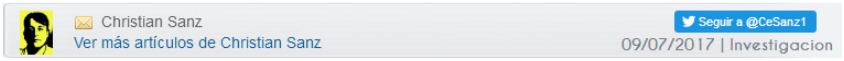

Plainte très sérieuse contre Philip Morris pour fraude

Le leader du TABAC est ciblé pour corruption, extorsion et trafic d'influence

Traduction non officielle de l'article de Christian Sanz :

http://periodicotribuna.com.ar/18065-gravisima-denuncia-contra-philip-morris-por-fraude-.html

Ces derniers temps, l'avocat Jay Clayton enquête sur un complot qui implique l'une des principales compagnies de tabac mondiales, **Philip Morris International** (PMI).

L'entreprise a été **accusée de corruption, d'extorsion, de complot, de fraude d'entreprise et de trafic d'influence.**

Pour les personnes qui ne le connaitraient pas, le juge Clayton dirige la Commission des valeurs mobilières du marché (SEC), l'organisme de réglementation du marché boursier américain.

Selon une lettre envoyée à ce dernier par l'avocat Alejandro Sanchez Kalbermatten, sur la base d'une plainte déposée au tribunal de Buenos Aires, la société **PMI**, dont les actions sont cotées sur les principales places boursières dans le monde, **aurait** eu recours à des pratiques comptables illégales visant à **falsifier, dissimuler et / ou simuler des pertes** ***«en manipulant par des pratiques frauduleuses,*** *via des méthodes sophistiquées,* ***le système de contrôle de fraudes de la société*** *ainsi que ses actionnaires, et* ***pourrait même s'être livrée à du blanchiment d'argent.»***

La lettre envoyée par l'avocat Kalbermatten au juge Clayton – que le journaliste a en sa possession – met en garde sur *« la nécessité urgente d'informer la SEC, le département américain de la Justice (DOJ) et à qui de droit que la société PMI commet des pratiques illégales».*

Dans le même sens, la lettre dit: *«Il est nécessaire de révéler les pratiques macabres et condamnables des dirigeants malhonnêtes de la société PMI en Argentine, et peut-être même dans le monde où elle interagit personnellement ou par l'intermédiaire de filiales, de sociétés de contrôle, ou de succursales. Ceci dans le but de dévoiler des détails qui puissent permettre l'intervention immédiate et urgente de la part de la SEC pour éviter les revers, comme cela a déjà été le cas lors de scandales comme Enron, Parmalat et de World.com »*.

En quoi consiste l'opération? Selon l'avocat, **le groupe PMI aurait développé un système de contrôle trompeur pour se charger de la traçabilité de la production de paquets de cigarettes en utilisant tout le savoir-faire d'un modèle créé et breveté par des anciens employés de Philip Morris International que la société a appelé Codentify.** Ce modèle a pour but de ***«cacher la production effective, permettre un contrôle limité des lignes d'assemblage et imposer moins de taxes internes, ce qui permettrait au cigarettier de manipuler le montant de la taxe sur les cigarettes qui entre dans les caisses de l'état dans chaque pays où il opère»*.**

Ensuite, le document décrit que, *«comme il est noté dans cette présentation, les administrateurs, les gestionnaires et la responsabilité juridique de la société PMI et de sa filiale en Argentine, dont la dénomination sociale est Massalin Particulares SRL (ci-après MP), sont sujets à une enquête dans le cadre de la procédure pénale devant la Cour Nationale de première instance fédérale criminelle et correctionnelle no. 2 de la République Argentine, dirigée par le Dr Sebastián Roberto Ramos, juge fédéral, suivie par le secrétariat no. 4 représenté par le Dr Gustavo Sebastian Zottig»*.

Le dossier en question est la PCP 17766/2016 sous-titré *« Costa Marcelo et autres / association illégale »* (Costa est le chef du Département général des recettes publiques AFIP*)*. Ce dernier serait lié à des manœuvres frauduleuses avec le soi-disant *« système de contrôle et de traçabilité Codentify »*. Le dossier indique que ce système pourrait également *«impliquer d'autres filiales dirigées par le groupe, telles que Philip Morris Products sA (ci-après PMP) et Philip Morris SRL services de l'Amérique latine (PMLAS) »*.

La lettre affirme que de tels crimes, *«commis impunément par les responsables locaux de PMI, MP et PMP avec des représentants du gouvernement en Argentine ont non seulement violé le Code pénal de l'Argentine, mais aussi les traités internationaux que le pays a signés tels que la Convention interaméricaine contre la corruption, la Déclaration sur le Mécanisme de suivi de sa mise en œuvre, la Convention interaméricaine sur l'entraide judiciaire en matière pénale et son Protocole facultatif, la Convention interaméricaine contre la*

fabrication et le trafic illicites d'armes à feu, de munitions, d'explosifs et d'autres matières connexes, la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et ses Protocoles, la Convention des Nations Unies contre la corruption, adoptée par la résolution no. 58/4 de l'Assemblée Générale de l'ONU en 2003 et approuvée par la loi Argentine no. 26.097-, la Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales (FCPA) et ce parmi d'autres ».

Pour l'avocat Kalbermatten, ***«la fraude orchestrée*** *a soigneusement été conçue entre l'actuel directeur général adjoint fiscal M. Marcelo Costa, une directrice subordonnée, Ana Braña, le Directeur général adjoint des systèmes M. Jorge Linskens, le directeur de la technologie M. Eduardo Scasso et certains fonctionnaires de l'Institut des sciences et de la technologie (INTI) dirigé par M. Osvaldo Jalón). Tout ceci* ***avec la participation des principales compagnies de tabac du secteur privé,*** *au moment où la Chambre du Tabac Argentine était composée de Philip Morris international (en Argentine SRL Massalin Particulares dirigée par Paola Nigrelli actuellement directrice des relations institutionnelles de Philip Morris International), et Nobleza Picardo, dirigée par M. Facundo Fulco. Cette fraude comprend également la manœuvre de l'actuel directeur adjoint de l'audit M. Néstor Sosa, qui a organisé* ***un faux système d'audit du processus****, qui s'est également rendu à Miami aux États-Unis, avec sa femme Dra Jimena Roque Blanc, avocate de l'AFIP, et qui aurait bien évidemment dû enquêter sur* ***l'existence de comptes non déclarés de tous ces fonctionnaires peu scrupuleux*** *».*

Pour l'avocat *« ce système pervers appelé Codentify, avec la participation des lobbys des deux grands cigarettiers Nobleza Picardo et Massalin Particulares qui ont rejoint l'entente mentionnée ci-dessus qui représente plusieurs millions et implique ces fonctionnaires du gouvernement argentin. Cette manœuvre nous met en présence d'une tentative claire visant à cacher la véritable identité de l'entité qui a conçu, développé et qui dirige ce pseudo-système de contrôle et de traçabilité de la production de cigarettes.* ***Ce dispositif, confondant en une seule et même personne le contrôleur et le contrôlé, s'avère non seulement inefficace, mais crée également de fait un système facilitateur d'évasion fiscale qui se traduit par une manœuvre de corruption qui viole non seulement le code pénal argentin, mais également les règlements fédéraux des États-Unis et les traités internationaux*** *qui font partie des deux pays, l'Argentine et les États-Unis »*.

Selon Kalbermatten, ***« sous couvert du système Codentify, ces compagnies de tabac leader du marché ont, dans une connivence distincte, cherché à coordonner des fonctionnaires corrompus afin de mettre en place un système où le contrôle paraît sérieux, en trompant les actionnaires et le public, en contournant les règles de protection des consommateurs en transmettant des informations inexactes et trompeuses au sujet de leurs produits et leurs spécifications, et en utilisant des rapports frauduleux d'organismes officiels ».***

Un tableau présenté dans le même document montre comment **Philip Morris International** (PMI), à la base sujet au contrôle, se révèle être le **développeur du système Codentify,** «système conçu par des anciens employés corrompus de Philip Morris International, basé en Suisse. Sont inventeurs du brevet Codentify M. Philippe Chatelain; ancien directeur de technologies de prévention du commerce illicite de PMI, Patrick Chanez; ancien directeur principal Anti-Illicit Trade Technology (recherche et développement) de PMI et Erwan Fradet, CTO Délégué de PMI.- Technology - *tous employés de PMI*.

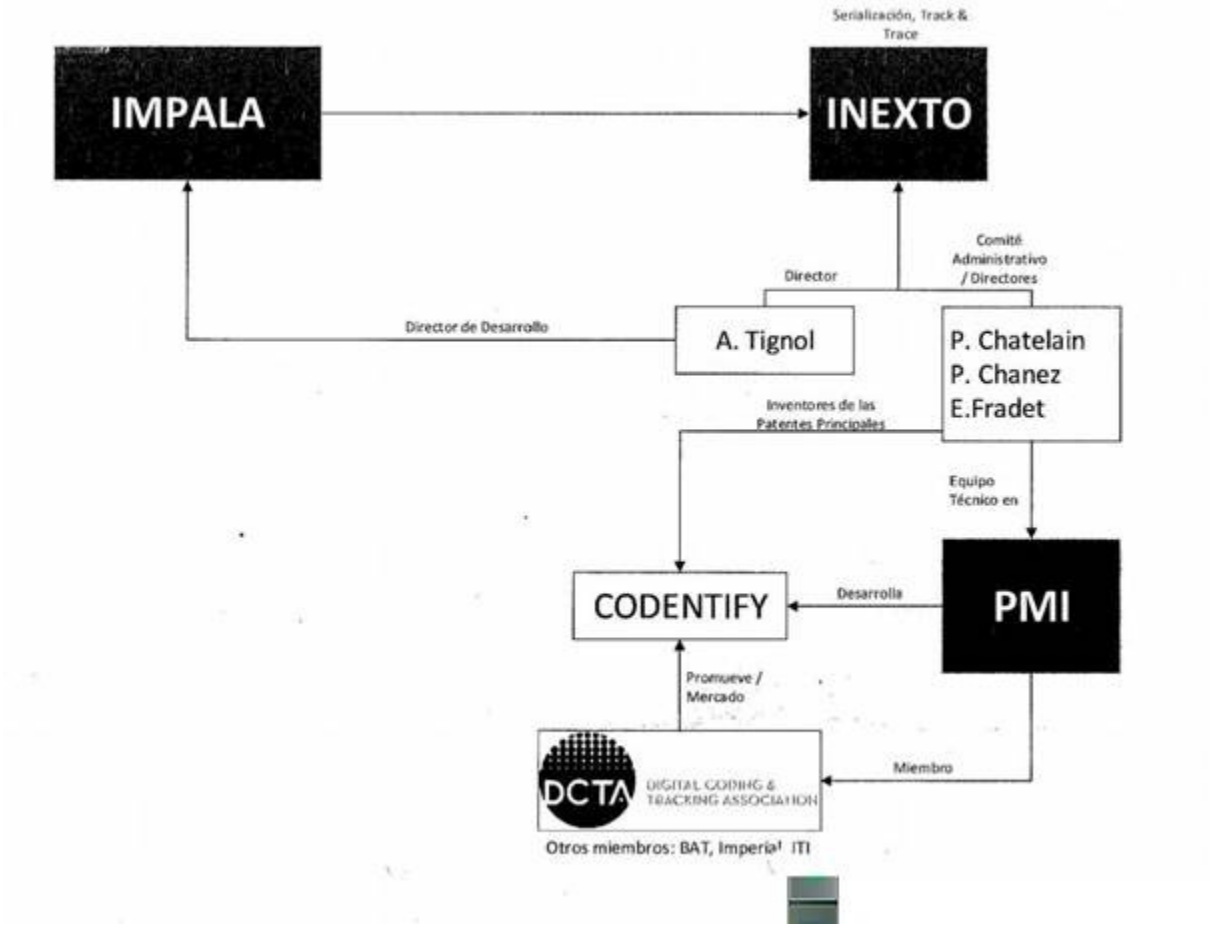

Selon l'avocat, PMI ainsi que les trois autres principales compagnies de tabac dans le monde: British American Tobacco (en Argentine, le nom de la société est Nobleza Piccardo), Imperial Tobacco Limited et Japan Tobacco International, «*ont fondé la Digital Coding and Tracking Association (DCTA) à laquelle le système Codentify fut cédé afin que toutes les grandes compagnies de tabac aient un contrôle unifié du système dans le monde entier, pour* ***éviter*** *comme nous l'avons dit* ***un réel contrôle de la production****. L'****autre objectif est de faire pression dans le monde pour que ce système soit mis en oeuvre dans lorsqu'une contrôle est requis. Cela afin de sécuriser la chaîne d'approvisionnement à leur avantage et de se conformer ainsi aux exigences des réglementations établies avec les gouvernements de l'Union européenne dans le suivi et la traçabilité de ses produits».***

Et il ajoute: *«la **DCTA étant une organisation écran** non spécialisée dans le développement des technologies, ils ont décidé de se débarrasser discrètement du système Codentify en signant **un accord avec la Société Inexto** SA, une filiale d'IMPALA (Groupe français), qui a acquis ce système de suivi et d'authentification pour la somme dérisoire de 1 franc suisse ».*

Pour Kalbermatten, *« ce qui précède signifie que ceux qui ont inventé le système pour PMI apparaissent à nouveau sur scène, mais cette fois-ci dans le conseil d'administration de la nouvelle société qui doit mettre en œuvre le système mondial en étant à la fois le contrôleur et le contrôlé. Avec la création de cette **société écran**, ce transfert de propriété intellectuelle symbolique à un prix ridicule et ignoble de 1 franc suisse, **l'industrie du tabac cherche à créer une fausse image d'indépendance afin d'exercer un contrôle indirect sur le système de traçabilité dans le but de garder une marge de manœuvre sur la déclaration de production transmise à l'administration fiscale et donc ne pas payer d'impôts sur l'intégralité de leur production. C'est de l'évasion fiscale, de la tricherie vis-à-vis des consommateurs et de la fraude d'entreprise** ».*

Enfin, le conseil conclut que *« A travers la dissimulation de Inexto SA, de ses filiales ou des sociétés qui la représentent dans différents pays à travers le monde, l'industrie du tabac a conçu et planifié une stratégie pour installer ce système de pseudo-contrôle, par le biais d'un trafic d'influence en ce qui concerne l'Argentine où des fonctionnaires de l'INTI et de l'AFIP semblent encouragés par des pots de vin payés par le géant du tabac ».*